

A Rome, la condition et l'image de la femme évoluent considérablement entre le début de la République et le début de l'Empire. Si la matrone romaine vertueuse, voire austère, sert de référence jusqu'au IIe siècle avant notre ère, ce modèle semble bien oublié aux Ier et IIe s. ap. J.-C. et la femme acquiert alors une liberté qu'elle a rarement connue sous l'Antiquité !

La matrone de la République (jusqu'au II ^e s. av. J.-C.)	La femme émancipée sous l'Empire (et à la fin de la République)
<p>Une femme soumise</p> <p>Considérée comme mineure, à l'instar des enfants, la femme romaine des débuts la République est soumise à l'autorité du <i>pater familias</i>, l'homme occupant le plus haut rang dans la maisonnée. Ce dernier détient la <i>patria potestas</i> (puissance paternelle) qui inclut un droit de vie et de mort, mentionné dans la loi des Douze Tables, sur tous ceux qui habitent sous son toit.</p> <p>Au moment de son mariage, la femme passe de l'autorité de son père à celle de son mari (dans le cas d'un mariage <i>cum manu</i>) ou reste sous l'autorité du premier (dans le cas d'un mariage <i>sine manu</i>) qui l'exerce par l'intermédiaire d'un tuteur.</p> <p>Les mariages sont précoces pour les filles (entre 12 et 14 ans) et sont essentiellement arrangés pour des raisons économiques dans lesquelles les sentiments ne tiennent aucune place. Pendant une grande partie de la République, l'initiative du divorce revient au mari qui peut invoquer divers motifs pour répudier sa femme : adultère, infanticide, stérilité ... Il n'hésite pas non plus à mettre à mort son épouse en cas d'adultère ou, si l'on en croit Valère Maxime, pour consommation de vin !</p>	<p>Une femme libérée</p> <p>L'autorité exercée par le <i>pater familias</i> ou par le tuteur s'atténue au fil des siècles ce qui permet à la femme de disposer d'une indépendance croissante.</p> <p>Le mariage se fonde de plus en plus sur le consentement mutuel et la matrone obtient le droit de divorcer, ce dont elle ne se prive pas si l'on en croit Sénèque : « <i>Aucune femme ne pouvait rougir de rompre son mariage puisque les dames les plus illustres avaient pris l'habitude de compter leurs années, non plus par les noms des consuls mais par ceux de leurs maris. Elles divorcent pour se marier. Elles se marient pour divorcer.</i> » (Sénèque, <i>De beneficiis</i>, III, 16, 2)</p> <p>L'amour et la tendresse s'invitent progressivement dans le couple ... ainsi que dans les relations extraconjugales, toujours plus nombreuses. Il est vrai que la femme adultère ne court plus les mêmes risques que sous la République. Dans un souci de restauration des mœurs, Auguste tente de remettre à l'honneur les valeurs traditionnelles de Rome mais sans réel succès.</p>
<p>Une maîtresse de maison</p> <p>Contrairement à la femme grecque, la femme romaine ne vit pas cantonnée dans son gynécée. Toutefois, au début de la République, elle sort peu de chez elle et est, avant tout, une maîtresse de maison. Responsable du foyer, elle a la gestion des travaux intérieurs et dispose, à ce titre, d'un pouvoir certain sur les esclaves. Elle peut également s'adonner à des tâches domestiques comme le filage de la laine.</p> <p>Mais la situation évolue dès la fin de la République et, à cette époque, rares sont les femmes romaines qui manient encore la quenouille et restent cloîtrées chez elles .</p>	<p>Une femme d'extérieur</p> <p>A la fin de la République et sous l'Empire, les femmes ne restent plus guère à la maison. Celles du peuple exercent une foule de petits métiers dans le commerce, l'artisanat ou l'agriculture. Les plus aisées, qui disposent d'une domesticité abondante, mènent une vie sociale souvent riche : quittant facilement la <i>domus</i>, parfois même seules, elles font des visites, reçoivent des invitations et se promènent dans les lieux publics.</p> <p>Toutes fréquentent volontiers les thermes (dans lesquels certains horaires leur sont généralement réservés) ainsi que les théâtres, cirques et amphithéâtres.</p>

Une femme discrète

Vêtue d'une tunique longue recouverte de la *stola* (robe) et d'une *palla* (grand châle), la matrone se coiffe sobrement d'un simple chignon ou de nattes torsadées à la manière étrusque. D'abord réservés aux femmes légères, les cosmétiques et onguents sont bannis puis utilisés avec modération.

En revanche, la matrone aime les bijoux et la loi Oppia, loi d'austérité votée pendant la deuxième guerre punique qui interdit de porter sur soi plus d'une demi-once d'or, provoque de véritables manifestations féminines et finit par être abrogée.

Si elle accompagne son mari dans ses « mondanités », la femme reste un peu en retrait, assise alors que lui-même dîne allongé, et ne boit pas de vin.

Une mère

Exclue de la vie politique et de la plupart des métiers, la matrone a pour vocation première d'assurer une descendance à son époux tout en donnant à Rome de nouveaux citoyens. Elle se marie donc dans le but de procréer et la stérilité est, de ce fait, une cause fréquente de répudiation.

Avant l'apparition des premières écoles, au III^e s. av. J.-C., c'est elle qui se charge de l'éducation des jeunes enfants dont elle conserve ensuite la responsabilité. Vouée à ce rôle de mère, la femme romaine de la République en obtient une réelle reconnaissance de la part de ses enfants dont elle est généralement très respectée. En témoigne, au V^e s. av. J.-C., le soulèvement contre Rome du général Coriolanus, arrêté aux portes de la ville grâce à l'intervention de sa mère (et de sa femme).

Une femme forte et austère

Ni tendre, ni douce, qualités réservées aux courtisanes, la matrone se montre résolue voire énergique lorsque les circonstances l'exigent. Virtueuse, sérieuse voire grave, elle incarne la dignité et suscite un respect assez unanime. Bien éloignée de l'archétype de la faible femme, elle sait faire face à l'adversité quitte à opter pour des solutions extrêmes : c'est le cas de Lucrèce qui, à la fin de la période monarchique, se donne la mort sans hésiter après avoir été violée par Sextus Tarquin. Cette force de caractère, très prisée des Romains, provient en partie de l'éducation : les filles sont élevées comme leurs frères ce qui fait naître des qualités semblables chez les deux sexes et contribue à développer, chez la matrone, une manière de se comporter presque « virile ».

Une femme qui s'affiche

Devenus plus luxueux, les vêtements s'agrémentent désormais de nombreuses broderies, parfois en fils d'or, et sont de plus en plus souvent en soie. La coiffure, quant à elle, se fait art capillaire : sous les Flaviens, les femmes arborent sur la tête un véritable échafaudage de boucles et usent à l'envi de postiches et autres perruques ; tout cela nécessite la main habile d'une *ornatrix* (servante « esthéticienne »). Les fards et parfums se multiplient au même titre que les bijoux toujours plus précieux.

Invitées dans les banquets, les femmes, et parfois aussi les filles, s'étendent aux côtés des hommes, participent activement à la conversation et n'hésitent plus à consommer du vin.

Une femme de pouvoir

A la fin de la République et au début de l'Empire, la natalité diminue nettement à Rome. Moins sollicitées par leurs enfants, désormais confiés aux bons soins de nourrices et de servantes, les femmes romaines s'invitent progressivement dans la vie économique et politique où elles acquièrent une certaine importance. Habilées à posséder un patrimoine et à recevoir un héritage, certaines se lancent dans les affaires : elles gèrent leurs biens, font des investissements et créent même leur propre entreprise. Toujours dépourvues du droit de voter, de se faire élire ou même de participer aux assemblées, d'autres s'immiscent néanmoins dans le jeu politique, usant de leur influence pour favoriser la carrière de leur protégé ou infléchir les décisions prises en ce domaine. Les impératrices s'arrogent un pouvoir important (cf leur représentation sur certaines monnaies ou encore leur divinisation *post mortem*.)

Une femme aux attraits multiples

Plus séduisante et plus consciente de ses charmes qu'autrefois, la femme romaine est aussi devenue plus instruite et cultivée. Elle tient une place croissante dans la vie culturelle et fréquente volontiers les hommes de lettres. Sénèque évoque ainsi l'impératrice Livie, femme d'Auguste, qui s'entretient avec le philosophe Aréus après le décès de son fils Drusus. Un peu plus tard, la poétesse Sulpicia proteste, dans sa *Satire*, contre un décret de Domitien bannissant tous les philosophes de Rome. Si cette érudition provoque l'admiration de certains comme Pline le Jeune, qui loue chez sa femme « *le goût des belles lettres* », elle suscite aussi des critiques acides, en particulier de la part de Juvénal qui épingle dans ses *Satires* la femme cultivée « *qui me cite des vers que je ne connais pas* ».